

REVUE

DE LA

NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

—
4^e SÉRIE. — TOME IV.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1866

JETONS HISTORIQUES

DE LA

Collection de M. Vander Auwera.

DEUXIÈME ARTICLE.

PLANCHE IX.

Notre honorable confrère de Louvain nous a permis de choisir encore dans sa collection si nombreuse quelques jetons inédits, pour les publier dans la Revue. Qu'il reçoive ici nos remerciements et ceux des amateurs : il n'est pas loisible à tout le monde de sortir de chez soi pour aller voir au loin les richesses d'autrui, et nous pensons que M. Vander Auwera, en ne tenant pas sous le boisseau les raretés que son zèle a recueillies, oblige les collecteurs de jetons de Belgique, de Hollande et de France.



L'archange saint Michel perçant le démon.

Rev. Le châtel à la croix des monnaies de Bruxelles, dit châtel brabançon, entouré de rinceaux.

Cette curieuse petite pièce de l'époque de Jean III, duc de Brabant, présente, au droit, une imitation du châtel du

gros tournois de Jean I^{er}, de Jean II et de l'esterlin de Jean III. Cette singularité est d'une explication difficile. Est-ce un petit jeton de plaisir frappé dans l'atelier monétaire de Bruxelles? On pourrait le croire. D'un autre côté, nous retrouvons le type du revers sur l'énigmatique méreau (1) de la même époque, qui porte deux fois le mot *brant*, et sur le jeton à l'écu billeté chargé d'un lambel à trois pendants, publié par M. Chalon (2). Le type de l'archange de cette dernière pièce et de la nôtre ne présente aucune différence, et il peut fort bien se faire que nous ayons sous les yeux un nouveau jeton de ces receveurs patriciens de Bruxelles dont la longue suite commence avec les premières années du xiv^e siècle.

Les rinceaux qui entourent l'archange et le châtel ne sont plus de style roman comme sur le charmant petit denier d'Alice, tutrice de Jean I^{er}; mais si la forme de la menue ornementation varie, les fleurettes, les quintefeuilles, continuent à remplir les vides du champ de la pièce. Toute une flore monétaire s'épanouit sur les jetons des receveurs du xiv^e siècle.

Le type de l'archange n'est pas celui du *gros au saint Michel* de Jean I^{er}. Cette monnaie bien connue (3) représente un ange portant une lance et une fleur trifoliée. L'ange du *sceau des bourgeois de Bruxelles* du xii^e et du xiii^e siècle tient une fleur de lis et un pain (?). Saint

(1) *Revue de la numismatique belge*, 1860, 2^e liv., p. 143.

(2) *Revue de la numismatique belge*, IV^e série, t. III. 3^e liv.

(3) VANDER CRUIJS. *De munten der hertogdommen Brabant en Limburg*, pl. VI, 48, 49.

Michel perçant le dragon est, dit-on, un symbole qui remonte aux gnostiques et aux ariens. Ce n'est que sur le *scel aux causes*, (*sigillum ad causas*) de 1467 que nous trouvons l'archange vainqueur de notre jeton.

N° 1. ANNE · DE · LORRAINE · D · DARSCHOT · P · DORENGES. Écu couronné aux armes de Croy-Renty et d'Anne de Lorraine. Elle portait des armes écartelées de huit pièces : le premier quartier parti de Hongrie et de France; le second parti de Jérusalem et d'Aragon; le troisième parti d'Anjou et de Gueldre; le quatrième parti de Juliers et de Bar, à l'écu de Lorraine brochant sur le tout (1).

Rev. A + CHASCUN + SA + CROIX + ANNO + 1555. Dans le champ, les armes du royaume de Jérusalem. On a fait descendre la maison de Lorraine de Godefroid de Bouillon.

Anne de Lorraine était née le 25 juillet 1522. Elle épousa René de Chalon, prince d'Orange, mort devant Saint-Dizier, le 15 juillet 1544, et fut mariée en secondes noces avec Philippe de Croy, premier duc d'Archoth, marquis de Renty, comte de Porcéan et de Beaumont, dont elle eut un fils posthume nommé Charles-Philippe, prince de Croy, marquis d'Havré.

Jacques de Bye a gravé, à Anvers, vers 1620, les portraits en pied des seigneurs et des dames de la maison de Croy en un volume, d'une extrême rareté, intitulé : *Livre contenant la généalogie et descente de la maison de Croy, etc.*,

(1) Pour la description des 32 quartiers d'Anne de Lorraine, nous renvoyons nos lecteurs à la *Généalogie et descente de la très-illustre maison de Croy*, par JEAN SCOHIER, Beaumontais. Douay, 1589, in-fol.

in-fol. Le portrait d'Anne de Lorraine paraît peu flatté et très-ressemblant. La galerie s'ouvre par plusieurs arbres généalogiques destinés à nous faire remonter à l'origine de l'antique maison de Croy qui se perd dans la verdure luxuriante du paradis terrestre. Saint Louis, Henri I^{er}, duc de Brabant, Attila, fils de *Benducum*, neveu du grand *Nemroth*, premier *Roy des Babyloniens*, Adam et Ève enfin, se relayent sur la tige de l'arbre.

Notre jeton ne figure pas dans les monnaies et médailles de Lorraine gravées dans le deuxième volume de l'*Histoire de Lorraine*, de dom Calmet. Van Loon (t. I, p. 216, éd. fr.), en a donné deux variétés frappées à Anvers. La légende : *A chascun sa croix* nous rappelle qu'un siècle auparavant on jouait, dans un chant populaire, sur le double sens des *doloires* des armes de Renty.

Croy, te porte le doloire ;
Tu as dollé mainte personne.

N^o 2. O · PIETAS · O · PRISCA · FIDES. Deux soldats portant le double aigle de l'Empire. Dans le fond une ville au bord de l'eau, Batenburg.

Rev. LIBERTAS · NON · VENDITVR · AVRO. Écu couronné et écartelé au 1^{er} et au 4^e d'un lion qui est Bronckhorst. Au 2^e et au 5^e de Batenburg ; sur le tout un petit écu à trois besants de Gronsfeld.

Ce précieux jeton sert de confirmation à ce que nous dit Van Spaan⁽¹⁾, de la prétention des seigneurs de Batenburg qui n'entendaient relever que de l'Empire. Ils le montrèrent

(1) *Inleiding tot de historie van Gelderland*, t. IV.

en diverses circonstances. Ils prouvaient, vers le milieu du xvi^e siècle, que leurs prédécesseurs n'avaient pas toujours suivi les dues de Gueldre à la guerre. Ils avaient pu rester neutres, ils avaient même été des adversaires; et Batenburg n'avait pas payé d'impôts. En 1569, les cours de Brabant et de Gueldre prononcent la confiscation de la seigneurie, et Guillaume de Bronckhorst s'oppose à l'exécution de l'arrêt parce que Batenburg, situé hors de la Gueldre, est un fief de l'Empire. Ce sont ses deux frères qui furent décapités à Bruxelles, quelques jours avant les comtes d'Egmont et de Hornes.

Cet esprit d'indépendance, dont notre jeton est une vivante manifestation, éclate encore lorsque Herman de Bronckhorst, seigneur de Batenburg et d'Anholt, achète Batenburg de Charles d'Egmont, due de Gueldre, qui venait de le conquérir. Il le reçut en fief et il s'empresse de protester contre cette forme donnée à l'acquêt parce qu'elle lui avait été imposée, à lui qui relevait directement de l'Empire. Cela se passait en 1554, et plus tard nous trouvons encore des monnaies de Batenburg. Un liard de Jean II de Bronckhorst (1588-1617) aux armes de notre jeton, a été publié dans la Revue (1).

La ville n'est guère qu'une longue rue qui part de la Meuse. Elle renferme un très-vieux et très-grand château qui a fait penser à quelques savants que Batenburg, plutôt que Nimègue, a été *l'oppidum Batavorum* de Tacite (2). Suivant eux, Claudius Civilis y aurait eu sa résidence.

(1) II^e série, t. II, pl. XIV, 1.

(2) S. VAN LEEUWEN, *Batavia illustrata*, t. I, pp. 177 et 178.

Nous savons, quant à l'origine de la famille, qu'à la fin du xiii^e siècle et au commencement du xiv^e vivait un seigneur de Batenburg du nom de Thierry. Il laissa la seigneurie à sa fille unique Jeanne qui épousa Guillaume, seigneur de Bronckhorst, et donna ainsi naissance à la branche de Bronckhorst-Batenburg (1).

Te Water rapporte, dans son *Histoire du compromis des nobles*(2), que l'on trouva, de son temps, dans le jardin du pasteur d'Achlum, un jeton de cuivre sur lequel Thierry

(1) M. Ch. Rahlenbeck a eu l'obligeance de nous donner les détails qui suivent sur les Bronckhorst-Batenburg, à la révolution du xvi^e siècle :

« Jean de Bronckhorst-Batenburg, seigneur de Gronsveld et de Rimb-
« burg, fiefs brabançons sis en Outre-Meuse, embrassa la réforme, après
« avoir épousé en secondes noces Melchior de Wittenhorst du pays de
« Clèves. Son fils Guillaume mourut jeune, en 1563, laissant trois
« enfants de sa femme Agnès de Bylant. Ses deux fils se réconcilièrent
« avec l'Église et le roi d'Espagne. L'aîné, Josse, fut créé comte de
« Gronsveld par l'empereur Rodolphe II. Il avait épousé la fille d'un
« autre réconcilié, Jean, comte d'Oostfrise, ancien gouverneur du
« Limbourg. L'autre, Jean, mourut également dans le sein de l'Église,
« en 1617. La date de la réconciliation de ces deux seigneurs ne saurait
« être antérieure à 1572 ni postérieure à 1588, date de la mort de Josse
« au siège de Wachtendonck.

« Jean, qui hérita de son frère avait épousé une luthérienne convertie,
« Sybille d'Eberstein, fille du seigneur de ce nom qui servit fidèlement
« Philippe II, dans les Pays-Bas.

« Ces détails sont empruntés à :

« 1^o CHRISTIAN QUIX, auteur de : *Schloss und ehemalige Herrschaft
« Rimb- burg, die Besitzer derselben, vorzüglich die Grafen und Frei-
« herren von Gronsveld, nebst umliegenden Doerferen*. Aachen, 1835.

« (Rare.)

« 2^o M. J. W. (WOLTERS). *Recherches sur l'ancien comté de Gronsveld, etc.* Gand, 1854. »

(2) *Historie van het verbond der nederlandsche edelen*, t. IV (1796).

de Bronckhorst était appelé gouverneur, *stadhouder*, de la Frise. Te Water se croit obligé de parler de la pièce parce que Van Loon ne l'a pas connue.

N° 5. PHILIPPVS : D : G · HISP Z REX · CO · FL ·
8 ♣ O. buste à droite.

Rev. PAX · MVLTA · DILIGENTIBVS · 'LEGEM-
TU(*am*); dans l'exergue : 1580. Femme assise devant un trophée, tenant d'une main une palme et de l'autre un flambeau.

Jean-Jacques Luck, de Strasbourg, dans un livre devenu fort rare (1), donne le dessin d'une pièce d'un type étrange et portant, au revers, la légende de notre jeton, *pax multa*, etc. Il nous dit que c'est une monnaie qui fut marquée d'une ancre pendant le siège de Steenwyk par les Espagnols, en 1580. Si l'on veut admettre que Luck a réellement reproduit une des monnaies en circulation dans Steenwyk et poinçonnées aux armes de cette ville, il ne peut avoir vu qu'un rare exemplaire d'essai qui n'est point arrivé jusqu'à nous. Au premier aspect on dirait d'une monnaie de Gueldre, mais la légende placée d'une manière tout à fait insolite autour des figures, le *dominus mihi adjutor* habituel des monnaies de Philippe II, remplacé par *pax multa*, etc., et les armes de la province de Gueldre posées sur une croix Saint-André sont autant d'anomalies bien propres à surprendre les numismates.

Luck, qui était aussi un très-fort généalogiste, a accéléré

(1) *Sylloge numismatum elegantiorum quæ diuersi Imp., Reges, Principes, Comites, Respublicæ, diuersas ob causas ab anno 1500 ad annum usq. 1600 cudi fecerunt*, Argentinx, typis Rippianis, 1620, fol., et VAN LOON, t. I, p. 286.

sa ruine en faisant imprimer à ses frais son ouvrage sur les médailles du xvi^e siècle. Bien qu'il ait l'honneur d'être le devancier de Van Loon et de Van Mieris, son nom ne nous est guère connu que par des citations de l'*Histoire métallique* et une notice placée en tête des *Récréations numismatiques* de Koehler.

On trouvera sous les années 1555 et 1564 de Van Loon, deux jetons au type du nôtre, avec des légendes entièrement différentes et d'une louange exagérée à l'adresse de Philippe II. Il est possible qu'ils soient sortis tous les trois de l'atelier monétaire de Bruges.

N° 4. CALCULI · ORDINVM · BRABANTIE · L'écu de Brabant entouré des écus des quatre chefs-villes du Brabant.

Rev. Les armes des Brouckhoven, qui sont d'azur à trois fers de moulin d'or ; sur la banderole placée sous l'écu : D · CRIST : DE BROVKHOVEN.

Chrétien de Brouckhoven de la famille de Staeckenboreh, seigneur de Vechel et d'Erp, fut échevin, puis premier conseiller pensionnaire de la ville d'Anvers. Il mourut en 1665, âgé de 64 ans. Suivant le *Supplément au nobiliaire des Pays-Bas*, t. V, p. 51, la famille de Brouckhoven tire son origine des Roover. Edmond de Roover, le premier de cette maison qui nous soit connu, était seigneur de Rode dans la mairie de Bois-le-due. Il en est fait mention en 1179 et en 1217. Il portait de gueules à trois fers de moulin d'argent.

N° 5. Le droit du n° 4.

Rev. Les armes des de Vroye, qui sont de gueules à la fasce d'argent, chargée de trois fleurs de lis au pied posé de

sable, et accompagnée de trois lions d'or, armés et lam-passés d'argent.

Laurent de Vroye fut bourgmestre de Louvain à diverses reprises de 1679 à 1717 ⁽¹⁾. En cette qualité il entra de droit aux états de Brabant, composés, comme on sait, de prélats, de nobles et de députés des villes représentant le tiers état de la province.

C'est le troisième jeton inédit de députés aux états de Brabant que nous publions dans la Revue ⁽²⁾. Qu'ils aient été frappés à Bruxelles ou à Anvers, à partir du commencement du XVII^e siècle, le type de la face reste le même. L'écu de Bois-le-Duc figure sur nos jetons, longtemps après la conquête de cette ville par les Provinces-Unies.

N° 6. PHILIPPVS · V · D · G · HISPAN · ET · IND · REX · Buste à droite; sous le buste : H · R · F.

Rev. URGET · IUVENTAS · ET · PATRIUS · VIGOR · Lion à gauche; dans l'exergue : 1702.

N° 7. Le droit du n° 6.

Rev. MARIA · LUD · GAB · SABAUD · D · G · HISPAN · ET · IND · REGINA · Buste à gauche; sous le buste : H · R · F.

Nous avons décrit dans la Revue ⁽³⁾, il y a quelques années, deux autres jetons gravés, en 1702, par le même artiste en l'honneur de Philippe V. L'un représente Jason enlevant la Toison d'or; l'autre, Hercule appuyé sur sa massue. Le buste du droit est celui des deux jetons que nous publions aujourd'hui.

⁽¹⁾ DIVÆUS, *Rerum Lovanensium libri IV.*

⁽²⁾ IV^e série, t. II, 2^e liv.

⁽³⁾ III^e série, t. V, 2^e liv., pl. XIII.

Lorsque M. de Pontchartrain eut été chargé par Louis XIV de la direction de l'Académie des inscriptions, on procéda à la révision des coins de la suite historique qui fut continuée jusqu'à l'avènement du duc d'Anjou au trône d'Espagne. Henri Roussel, dont les initiales figurent sur nos quatre jetons, Chéron, Molart, Thomas Bernard, Breton, Joseph Roettiers, Jean Mauger et d'autres graveurs encore travaillèrent à cette suite. Il est donc certain que les pièces de Philippe V signées H. R. ont été exécutées à Paris. Nous avons acquis la preuve qu'on y a gravé également le très-rare jeton de cuivre jaune frappé par les états de Namur à l'occasion de la naissance du prince des Asturies (1). Notre honorable confrère, M. Preux, avocat général à Douai, a bien voulu nous donner quelques détails intéressants, au sujet de ces jetons de la fin du xvii^e siècle et du commencement du xviii^e.

« Il existe, nous écrit-il, à la bibliothèque du musée monétaire de Paris, un *Journal de la monnaie des médailles*, commencé en 1697. On sait comment l'art. 27 de l'édit de juin 1696 édicta la défense de frapper médailles, jetons, pièces de plaisir, ailleurs qu'aux balanciers du Louvre, c'est-à-dire à l'atelier royal des médailles. Les graveurs pouvaient faire librement tous les coins qui leur étaient commandés, mais les épreuves métalliques ne pouvaient en être tirées qu'à l'atelier officiel. Il était donc naturel que la pensée vint de tenir registre de toutes les pièces frappées à cet atelier, soit que les coins eussent été commandés par le gouvernement du roi, soit qu'ils fussent

(1) *Revue de la numismatique belge*, III^e série, t. V, 2^e liv., pl. XIII.

l'œuvre d'artistes travaillant pour des villes, des communautés ou des particuliers. Ce registre devenait ainsi un catalogue officiel, pour ainsi dire, et complet des monuments métalliques mis au jour sous le régime de l'édit de 1696. Tel me paraît être, à n'en pouvoir douter, le caractère du *Journal manuscrit* dont je viens de parler. Il commence, en effet, par la copie de l'édit en question, nouvelle preuve qu'il a été dressé pour assurer en quelque sorte l'exécution de ses dispositions, peut-être même en vertu de l'art. 26 lui-même.

« Ce registre est une source précieuse de renseignements pour les amateurs de jetons. En effet, sauf de très-rares exceptions, chacune des mentions qu'il contient, donne une description du sujet, la copie de la légende, et, quand il s'agit de ces jetons de particuliers, qui font trop souvent le désespoir des numismates dans leurs tentatives d'attributions, on trouve ici d'ordinaire la description des armoiries, et les noms, prénoms et qualités de celui qui a fait frapper la pièce.

« Malheureusement, ouvert en 1697 et suivi exactement dans l'ordre chronologique, ou du moins par année, ce manuscrit, qui forme cependant plusieurs volumes in-folio, s'arrête à l'année 1726. »

Le *Journal de la monnaie* fait mention d'un assez grand nombre de médailles frappées pour des princes étrangers; on y trouve même quelques jetons des villes des Pays-Bas espagnols conquises par Louis XIV. Les coins du jeton de la naissance du prince des Asturies sont minutieusement décrits, malheureusement il a été impossible de les retrouver.

Philippe V épousa à Turin, le 11 septembre 1701, Marie-Louise-Gabrielle, seconde fille de Victor-Amédée, duc de Savoie. Le mariage se fit avec assez peu d'appareil, et ne fut consommé que le 5 novembre suivant. Philippe était bossu, mais de bonne mine. Le duc de Grammont, ambassadeur en Espagne, a tracé de la reine ce portrait qui ne ressemble guère, si nous en croyons Saint-Simon :

« La reine a de l'esprit au-dessus d'une personne de son
« âge. Elle est fière, superbe, dissimulée, indéchiffrable,
« hautaine, ne pardonnant jamais. Elle n'aime, à seize ans,
« ni la musique, ni la comédie, ni la conversation, ni la
« promenade, ni la chasse, en un mot, aucun des amuse-
« ments d'une personne de son âge ; elle ne veut que mai-
« triser souverainement, tenir le roi son mari toujours en
« brassière et dépendre le moins qu'il est possible du roi
« son grand-père : voilà son génie et son caractère. Qui-
« conque la prendra différemment ne l'a jamais vue (1). »

Malgré le ton d'assurance du peintre, nous suspectons grandement sa sincérité. Saint-Simon parle, à différentes reprises, des grâces et de l'affabilité de la princesse, et il a soin de nous apprendre qu'un jour elle tourna brusquement le dos à M. de Grammont qui l'entretenait indiscreètement d'une affaire importante dont elle ne voulait pas se mêler.

Van Loon a donné, sous la date de 1702, un jeton de la grandeur des nôtres et représentant Philippe V et sa femme.

(1) *Bibl. imp. du Louvre*, ms. Note de M. Chéruel, à la fin du 3^e volume de Saint-Simon.

N° 8. MAX · EM · EL · DE · BAV · PRINC · DU · PAIS BAS. Buste à gauche; sous ce buste, les initiales N. R.

Rev. IETON · DE · LA · CHAMB · DE · S · A · E · DE · BAVIERE. Le chiffre couronné de l'électeur, en lettres cursives entrelacées.

Maximilien-Emmanuel, électeur de Bavière, dans sa lutte avec la cour de Vienne, avait reconnu le duc d'Anjou comme souverain légitime de l'Espagne. A Versailles, il s'était allié avec ce prince et la France, et il fut récompensé de ses services, en 1711, par la donation du comté de Namur, du duché de Luxembourg et des droits de l'Espagne sur les autres provinces des Pays-Bas. Après son inauguration, qui eut lieu le 17 mai 1712, il organisa à Namur un petit gouvernement composé d'un conseil d'État, d'un conseil des finances et d'une chancellerie. Son règne dura un peu plus de trois ans, et jusqu'à la paix d'Utrecht. En 1714, l'électeur de Bavière, avec toute sa cour, quitta Namur pour retourner dans ses États héréditaires. On a des monnaies de lui de 1711, 1712, 1715 et 1714.

Norbert Roettiers, auteur de notre jeton, était fils de Jean Roettiers, graveur de la monnaie d'Angleterre, après la restauration de Charles II. Il quitta le service de Guillaume III, pour qui son père ne voulait pas travailler, et passa en France où il fut employé par le roi. On cite de lui un portrait de Charles I^{er} gravé avec beaucoup d'habileté. Il avait coutume de signer ses œuvres des lettres N. R.

M. Bolzenthal dit que ces initiales ont été attribuées à tort à un Nicolas Roussel qui n'a peut-être jamais existé.

CAMILLE PICQUÉ.

